

Numéro 26 du
31 Mars 2016

Edition Spéciale

**L'ODEP
VULGARISE
LA LOI DE FINANCES 2016**

pages 4-12

SOMMAIRE

Editeur

L'Observatoire de la Dépense Publique

Président du Conseil d'Administration

Florimond Muteba Tshitenge

Directeur de Publication

Rycky Mapama

Secrétaire de Rédaction

Jacques Katshelwa

Rédacteur en Chef

Valery Madianga

Equipe de Rédaction

Jacques Katshelwa

Valery Madianga

Valentin Madiba

Guillaume Atatama

Mise en page et Réalisation PAO

Valery Madianga

Adresse:

191, avenue Buta, Commune de Lingwala

Kinshasa/Rép.Dém. du Congo

Téléphone: +243 81 078 3751

E-mail: odeprdc@yahoo.fr

www.odeprdc.cd

Edito:

Faut-il associer le citoyen aux processus des politiques publiques ? p.3

Dossier/Budget 2016:

L'ODEP vulgarise la loi de finances 2016 p.4-12

L'essentiel du budget 2016 p.5

Les recettes à mobilisées en 2016 p.6

Nature des recettes à mobiliser par les administrations financières p.7-8

Les dépenses des services sociaux du budget 2016 p.9-12

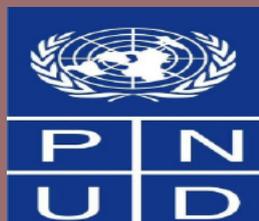
Budget des Institutions de l'Etat en 2016 p.12

Cette publication a été réalisée grâce à l'appui de:



OSISA

Open Society Initiative
for Southern Africa



Faut-il associer le citoyen aux processus des politiques publiques ?

Les temps présents sont caractérisés par une remise en question de la nomenclature classique des acteurs de la gouvernance et du jeu des acteurs de l'espace public. Pour l'Afrique sub-saharienne, la plupart des pays sont en construction démocratique, ce qui se traduit par un remodelage du paysage politique de ces pays. En effet, depuis l'apparition du concept de la bonne gouvernance dans les discours politique et du développement, la liste des acteurs admis à prendre part à la prise des décisions, notamment de l'identification et l'élaboration des politiques publiques, s'est accrue de l'arrivée de nouveaux acteurs.

La bonne gouvernance renforce l'idée de la séparation des pouvoirs dont elle est inspirée, à travers l'élargissement et la précision de la notion de participation du corps social aux affaires publiques. De fait, depuis 1990 et le départ des processus de démocratisation en Afrique, les Etats africains sont amenés à appliquer la bonne gouvernance et la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques. Il importe de procéder de manière régulière à l'évaluation de la pratique de cette bonne gouvernance, notamment au regard de l'action de la société civile dans les différents champs du plaidoyer au développement.

Dès lors, la réflexion sur la participation des citoyens à l'action publique soulève certaines questions liées à la forme et à l'étendue de cette participation. Au cœur de ces questions, celui de la fonction de contrôle de l'action publique par les citoyens. Cette question spécifique comporte également une importante dimension pratique qui conduit à passer en revue la théorie du contrôle citoyen de l'action publique et à se pencher sur une expérience concrète permettant ainsi de ressortir les aspects positifs de ce principe.

Au final, la bonne gouvernance, proposée comme la nouvelle théorie politique du développement, est censée créer un contexte plus favorable à celui-ci. Cette bonne gouvernance prévoit des réformes d'ordre politique et économique au plan institutionnel (responsabilité de l'Etat), mais aussi, propose une conception différente des rapports entre les membres de la société à l'occasion de la gestion des ressources/affaires publiques. La bonne gouvernance fait une place importante à la participation courante des citoyens aux décisions publiques. Dorénavant, les citoyens bénéficiaires des programmes et projets de développement devront être associés à l'identification, la formulation, l'exécution et l'évaluation de ces projets et programmes. Les citoyens seront associés à ces processus des politiques publiques individuellement ou à travers des organisations plus ou moins formelles.

Suite à son rôle constructif, depuis 2012, le Gouvernement congolais associe la Société Civile aux « Débats d'Orientation Budgétaire et aux Conférences Budgétaires ». Quant au Parlement, lors de l'examen du projet de loi de finances, les Commissions Economiques et Financières (ECOFIN) de l'Assemblée nationale et du Sénat reçoivent, à chaque exercice, la Société Civile pour la présentation et la défense de son analyse budgétaire.

C'est ce qui justifie la mise à la disposition des Organisations de la société civile, par l'Observatoire de la Dépense Publique, d'une synthèse de la loi de finances 2016 de la RDC. Ce résumé permettra à chaque structure citoyenne de comprendre le contenu de cette loi et faire le suivi de son exécution.

Rycky MAPAMA, Directeur Exécutif de l'ODEP

L'ODEP vulgarise la loi de finances 2016



Conférence de presse organisée par l'ODEP

Du 1 au 31 Mars 2016, l'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP en sigle a fait la synthèse de la loi de finances 2016, à l'intention des Organisations de la société civile. Une fois distribué, ce résumé permettra à chaque structure citoyenne de comprendre le contenu de la loi de finances 2016 et faire le suivi de son exécution. Cette synthèse est répartie en deux points essentiels : caractéristiques et Contenu du budget 2016.

Cependant, ce résumé met en avant plan la nature des recettes à mobiliser par les administrations financières (DGI, DGDA, DGRAD et les pétroliers producteurs). S'agissant de la partie dépense, ce résumé se focalise sur les dépenses de quelques secteurs sociaux, notamment : santé, éducation, agriculture, développement rural, énergie, la CENI, finances et budget ; et les transferts en provinces.

Au terme de la rédaction de ce résumé du budget 2016, l'ODEP constate ce qui suit :

Le Budget du Pouvoir Central de l'exercice 2016 est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses, à 8.476.362.260.623 FC. Les recettes

du budget général représentent 7.282.077.472.329 FC, soit 85,9% de toutes les recettes du budget et ont connu une régression de 4,0% par rapport à celles de 2015. Les recettes internes sont supérieures (69,2%) aux recettes extérieures (16,7%).

Les recettes courantes du budget 2016 ont été sensiblement minorées ou sous évaluées, telle est le cas des recettes administratives (56%), domaniales (39,5%) et judiciaires (3,4%) à mobiliser par la DGRAD. D'autres recettes n'ont pas été bien évaluées, par exemple celles de l'Urbanisme et gestion immobilière ; hydrocarbure ; affaires foncières ; etc. Cependant, les recettes du budget annexe sont évaluées à 9,8% et des comptes spéciaux à 4,3%.

S'agissant des dépenses, l'ODEP relève l'inadéquation entre les politiques publiques et le Budget de l'Etat 2016, pourtant le quinquennat actuel a été déclaré « mandat du social par le Président de la République ». Cela se concrétise par les faits suivants :

- la prise en charge du personnel de l'Etat est en augmentation, alors que les investissements sont en régres-

sion ;

- le gouvernement accorde plus de moyens aux réformes institutionnelles (33,39%) et peu de moyen aux secteurs porteurs de croissances et de l'emploi (28,89%), alors que le budget est élaborée dans un contexte où l'on enregistre la baisse des cours des principales matières premières d'exportation du pays ;

- 1% du budget est alloué à la protection sociale ;

- 7,12% à l'agriculture, pêche et élevage ; ce qui est loin de l'atteinte de l'objectif fixé par la « Déclaration de Maputo », intervenue en juillet 2003, par laquelle les Chefs d'Etat africain s'engageaient à consacrer au moins 10% de leurs ressources budgétaires annuelles pour le développement de leur secteur agricole.

- 0,34% au développement rural.

- 0,59% à l'Energie et ressources hydrauliques ; etc.

L'analyse révèle aussi un conflit de compétence entre le Ministère de l'EPS-INC et le Ministère de l'ETP. Cette situation s'explique par le fait que certaines actions de l'ETP ont été attribuées à l'EPS-INC dans le budget 2016.

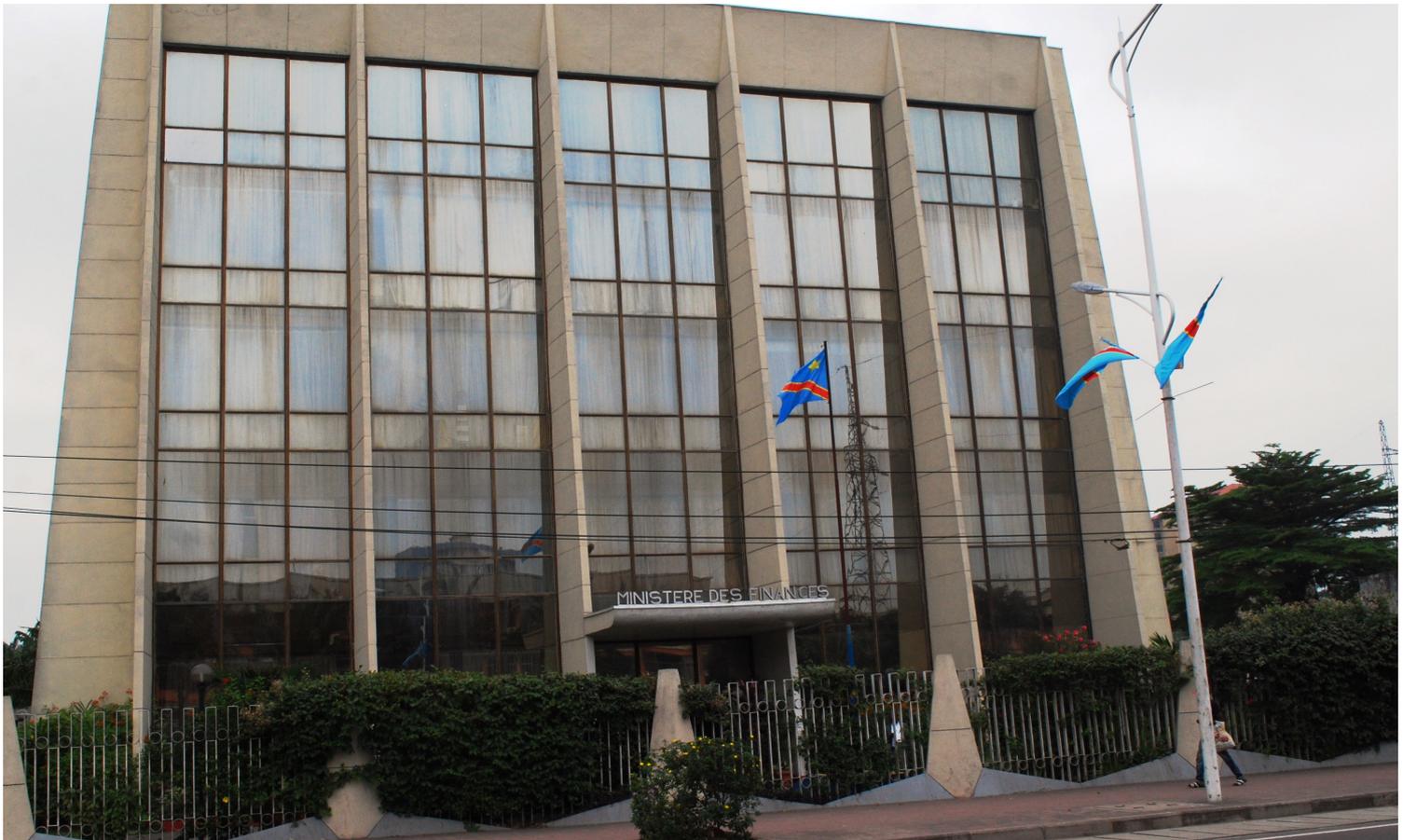
L'essentiel du budget 2016

Le Budget du Pouvoir Central de l'exercice 2016 est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses, à 8.476.362.260.623 FC et accuse un solde nul ou zéro. En respect de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques en son article 20, le Budget du Pouvoir central de l'année 2016 comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux tant pour les recettes que pour les dépenses.



A	RECETTES	BUDGET 2015	BUDGET 2016	VARIATION 2016-2015	Taux de variation (%)
1.	Budget Général	7585,2	7282,1	-387,7	-4,0
1.1.	Recettes internes	6004,2	5968,2	-136,0	-2,3
	Recettes courantes	6004,2	5774,9	-229,3	-3,8
	DGDA	2579,3	2579,9	0,6	0,0
	DGI	2374,8	2296,0	-78,8	-3,3
	DGRAD (Non-fiscales)	622,5	723,2	100,7	16,4
1.2.	Pétroliers producteurs	427,5	175,8	-251,7	-58,9
2.	Recettes exceptionnelles		93,3	93,3	
B	Recettes extérieures	1582,0	1413,9	-168,1	-10,6
C	Budgets annexes	535,0	830,4	295,4	55,2
	Comptes spéciaux	375,1	363,9	-11,2	-3,0
	Recettes totales	8496,3	8476,4	-19,9	-0,2
N°	Dépenses	BUDGET 2015	BUDGET 2016	VARIATION 2016-2015	Taux de variation
A	Budget General		(en %)		
1	Dettes publique en capital	236,8	197,1	-39,7	-15,8
2	Frais financiers	104,5	104,5	0	0
3	Dépenses de personnel	1960,7	2165,9	205,2	10,5
4	Biens et matériels	268,2	223,2	-45	-16,8
5	Dépenses de prestations	413,3	384,9	-28,4	-6,5
6	Transferts et interventions de l'Etat	1833,8	2163,7	329,9	18,0
7	Equipements	1669,2	1373,8	-295,4	-17,7
8	Constructions, réfections, réhabilitations.	1087,2	668,9	-418,3	-39,2
B	Budgets annexes	535,0	830,4	295,4	55,2
C	Comptes spéciaux	375,1	363,9	-11,2	-3,0
	Dépenses totales	8496,3	8476,4	-19,9	-0,2
	solde	0,0	0,0		

Les recettes à mobiliser en 2016



Ministère des Finances en charge de la mobilisation des recettes

Pour l'exercice 2016, les recettes internes sont composées des recettes courantes de l'ordre de 5774,9 milliards FC et des recettes exceptionnelles de 93,3 milliards FC, soit respectivement 68,1% et 1,1% des parts du total du budget.

Les recettes internes comprennent les recettes des douanes et accises pour un montant de 2579,9 milliards de FC; les recettes des impôts à hauteur de 2296,0 milliards FC; les recettes non fiscales chiffrées à 723,2 milliards FC ainsi que les recettes des pétroliers producteurs de 175,8 milliards de FC.

Les recettes exceptionnelles alignées en 2016 proviendront des emprunts obligatoires que le Gouvernement compte lever sur le plan interne pour le financement des investissements dans les secteurs porteurs de croissance comme agriculture, le Développement rural, l'Énergie, etc.

Les recettes extérieures s'élèvent à

1413,9 milliards FC soit 16,7% et sont constituées :

- Des recettes d'appuis budgétaire de 38,1 milliards FC comprenant un montant de 30,4 milliards FC au titre d'allègement issu du contrat de désendettement et de Développement (C2D) conclu avec la France pour financer notamment le secteur de l'éducation et 7,7 milliards de FC provenant de l'Espagne pour le projet de lutte contre le paludisme ;

- Des recettes de financement des investissements de 1375,8 milliards de FC comprennent des dons projets de 606,2 milliards de FC et des emprunts projets de 769,6 milliards de FC qui comprennent notamment une enveloppe de 653,4 milliards de FC au titre d'emprunts obligatoires à contracter sur le marché financier international pour le financement des projets des secteurs porteurs de croissance tel que (agriculture, développement rural, etc.). Un

montant de 100 milliards de FC est également attendu du partenariat conclu entre le Gouvernement et le consortium HUAWEI pour l'informatisation et la télécommunication des Administrations financières ainsi que la construction des hôpitaux généraux de référence, des centres de santé et des écoles techniques et professionnelles.

Les recettes des budgets annexes évaluées à 830.357.234.210 FC soit 9,8% sont celles issues des Universités, Instituts Supérieurs et Hôpitaux Généraux de référence de l'Etat.

Les recettes des comptes spéciaux évaluées à 363.927.554.084 FC soit 4,3% sont produites par les structures qui bénéficient des pouvoirs de collecter une catégorie ou une quotité des recettes et de les affecter dans les projets repris dans leurs programmes d'actions. C'est le cas de péage avec le Fonds National Entretien Routier (FONER).

Nature des recettes à mobiliser par les administrations financières

En République Démocratique du Congo, les recettes de l'Etat sont recouvrées par 4 administrations financières, notamment la Direction Générale des Douanes et accises ; la Direction Générale des Impôts ; et la Direction Générale des Recettes Administratives, Domaniales et Judiciaires. Cependant, la nature des recettes à mobiliser par les administrations financières est repris dans les tableaux suivants :

Tableau synthèse de la nature des recettes de la DGDA en 2016

N°		LOI DE FINANCES 2016	
		VOTE	STRUCTURE (%)
I	Impôts généraux sur les biens et services	1.247.631.201.019	48,4
II	Droits d'accises	571.599.992.017	22,1
17132100	Accises perçues en régime intérieur	323.728.739.376	12,5
17132200	Accises perçues à l'importation	247.871.252.640	9,6
III	Droits de douane et autres droits à l'importation	734.074.816.818	28,5
17151110	Droits de douane	733.564.630.293	28,4
17151120	Autres droits à l'importation	510.186.525	0,1
IV	Taxes à l'exportation	16.790.324.270	0,7
17152100	Droits de sortie des minerais	14.503.288.215	0,6
17152200	Droits de sortie des produits agricoles et végétaux	2.287.036.055	0,1
17152250	Droits de sortie sur les autres produits végétaux	0	
V	Amendes et pénalités	9.846.944.458	0,4
TOTAL DGDA		2.579.943.278.581	100

Tableau synthèse de la nature des recettes de la DGRAD en 2016

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2016	
		VOTE	STRUCTURE
I.	RECETTES ADMINISTRATIVES	405.228.877.804	56
II.	RECETTES JUDICIAIRES	24.726.023.000	3,4
III.	RECETTES DOMANIALES	285.325.192.338	39,5
IV.	RECETTES DE PARTICIPATIONS	7.880.477.488	1,1
V.	PART DES PROVINCES	0	
TOTAL RECETTES DGRAD/HORS PETROLIERS		723.160.570.630	100

L'Information en continue sur
www.odeprdc.cd



Image de la Direction Générale des Impôts

Tableau synthèse de la nature des recettes de la DGI en FC

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2016	
		VOTE	STRUCTURE
I.	IMPOTS SUR LES REMUNERATIONS	737.729.903.536	32,1
II	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET PROFITS ET SUR LES REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS	739.824.964.239	32,2
III	IMPOTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	779.467.445.566	33,9
17131110	Taxe sur la Valeur Ajoutée	779.467.445.566	
IV	AUTRES RECETTES	38.986.536.726	1,7
TOTAL DGI/HORS PETROLIERS		2.296.008.850.067	100

Eu égard aux recettes à mobiliser par chaque régie financière, il faut retenir ce qui suit: près de la moitié des recettes à mobiliser par la DGDA proviendront des Impôts généraux sur les biens et services, évaluées à 1.247.631.201.019 de FC soit 14,72%; de la TVA à hauteur de 1.247.631.201.019Fc soit 14,72; de Droits de douane et autres droits à l'importation fixés à 734.074.816.818 FC soit 28,5% ; et de Droits d'accises pour un montant de 571.599.992.017 FC soit 22,1%.

Tandis que la majorité des recettes mobilisées par la DGI, proviendront des impôts et taxes sur les biens et services (33,9%) ; de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (33,9%) ; des impôts sur les rémunérations (32,1%) ; des impôts sur les bénéfices et profits et sur les revenus des capitaux mobiliers (32,1%).

En 2016, plus de la moitié des recettes encadrées par la DGRAD vont provenir de l'octroi des actes administratifs (56%) et domaniales (39,5%).

Ainsi, la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD) va s'appuyer sur les effets positifs des mesures antérieurement prises et sur les ordonnances - lois qui précisent les actes générateurs attribués à chaque niveau de pouvoir, le centre d'ordonnement, le code comptable et le service d'assiette pour un meilleur encadrement des recettes non fiscales .

Les dépenses des services sociaux du budget 2016



Image des seceteurs sociaux de base: Infrastructures, Education et Agriculture

Dans le cadre de la vulgarisation des dépenses de loi de finances 2016, l'ODEP a mis un accent particulier sur celles relatives aux secteurs sociaux, spécifiquement la rubrique investissement. Ces dépenses se présentent de manière suivante:

Infrastructures et Travaux Publics

Les dépenses des Investissements sur Ressources Extérieures du Ministère des Infrastructures et travaux publics se situent à hauteur de : 21 639 312 247 Fc .

Ce fonds alloué, va servir à l'exécution des différents projets, notamment Projet de réhabilitation de la route Batshamba - Tshikapa, Section Pont Loange-Pont Luvua (Don) : 2 500 000 000 Fc ; Projet de réhabilitation de la route Batshamba - Tshikapa, Section Pont Luvua – Tshikapa (Don et prêt) : 3 000 000 000 Fc ; Chine/Construction d'un bâtiment : 16 139 312 247 Fc .

Les Investissements sur Ressources Propres sont estimés à 4 500 000 000 Fc pour acquisition des équipements de matériels roulant pour le Secrétariat Général aux ITPR .

Santé Publique

Pour le compte des investissements du Ministère de la Santé publique, le budget 2016 prévoit:

- Contrepartie des Projets : 10 583 516 857 fc; Contrepartie Paludisme, tuberculose, VIH, GAVI-RSS/Fonds Mondial et PNSR.

- Investissements sur Ressources Extérieures : 368 882 594 482 FC répartie de manière suivante : GAVI RSS / Appui au renforcement du système de santé : 17 363 757 162 FC ; UE / PAP OMD Soutien à l'objectifs du millénaire 4 et 5 : 100 000 000 000 FC ; FM/VIH/ lutte contre VIH / SIDA : 61 443 929 913 FC ; FM /TBC/ lutte contre la tuberculose : 153 722 507 032 FC ; FM /PALU / lutte contre le palu-

disme : 4 666 250 000 FC ; UNFPA / PF/ Achats des contraceptifs.

Enseignement Primaire et Secondaire

Pour l' Enseignement primaire et secondaire, le budget 2016 prévoit:

- Contrepartie des Projets : 1 000 000 000 de FC pour Contrepartie/contrats d'études (APEP₃₂, EDUCAT, vas-y Fille, PROSEB, OPEQ, AETFP, SIGE) ; Projet BEAR (better education for African rise ; TTISSA ; Projet d'appui à l'éducation en urgence ; Programme Capefa ; Projet destiné à la formation ,au renouvellement et à la retraite des Enseignants de l'EPSP.

- Investissements sur Ressources Extérieures : 73 753 151 869 FC répartis comme suit : Don BM / Projet de soutien à l'éducation de base (PROSEB) : 23 500 000 000 FC ; Don A.FD / Appui à (l'Enseignement Primaire) (Formation et Renforcement des Capacités) APEP_{2C2D} : 4 795 869 FC ; Don D.F.I.D /



Enterrement d'une personne décédée d'Ebola

vas-y Fille (Accès et égalité des chances «Qualité» : 15 640 000 000 FC ; Don Qatar / Insertion des enfants et adolescents en dehors de l'école (Accès et égalité des chances) ; 3 863 400 000 FC ; Don Belgique / Projet d'appui à l'enseignement Technique et Formation Professionnelle au Katanga EDUKAT : 4 235 896 000 FC ; Don USAID / opportunity Programme Education Quality O.P.E.Q : 3 760 000 000 FC ; Don BM / Projet d'appui à l'enseignement technique et formation professionnelle (Accès à l'Education).

• Investissements sur Ressources Propres : 95 000 000 FC pour : Construction et réhabilitation bâtiment; acquisition mobiliers de bureau, d'équipement informatique et des véhicules terrestres pour le besoin de l'administration au niveau central ; Projet de création des cantines scolaires : 2 000 000 000 FC (financement de réforme).

Enseignement Technique et Professionnel

• Investissements sur Ressources Extérieures : 33 128 358 640 FC pour: la construction d'un Immeuble de 6 niveaux abritant le Cabinet, le Secrétariat

Général et l'Inspection Général de l'ETP : 21 087 754 015 FC ; 3 622 861 862 FC : Approvisionnement en équipement et matériels didactiques dans 60 établissements des provinces éducationnelles ; 655 247 217 FC : Acquisition des ordinateurs, photocopieurs, retro projecteurs, frigos et autres ;



556 960 135 FC : Implantation de 30 cellules d'études et planification dans les provinces administratives ; 296 902 343 FC : Acquisition des mobiliers et équipements de bureau ; 2 597 574 886 FC : Acquisition de véhicules terrestres ; 70 003 333 FC : Acquisition d'équipements de communication ; 618 192 987 FC : Dotation des Kits pro-

fessionnels aux lauréats des écoles professionnelles de la RDC ; 3 622 861 862 FC : Approvisionnement en équipements et matériels didactiques pour Kinshasa, Haut Uélé, Kindu, Kwilu et Tshuapa.

• Investissements sur Ressources Propres : 1 200 000 000 pour doter les ministères d'un bâtiment regroupant tous les services ; Favoriser l'entrepreneuriat des lauréats des écoles professionnelles pour leurs insertions dans la société ; Améliorer les conditions de travail des cadres et agents ; Améliorer des planifications provinciales ; Absence de matériel roulant ; Amélioration de la qualité des apprentissages ; Amélioration de la qualité de services.

Agriculture, Pêche et Elevage

• Contrepartie des Projets : 1 329 838 224 FC pour :
 o Projet d'appui aux groupements d'éleveurs / Senivel : 63 086 381 FC ;
 o Contrepartie / Projet de relance production semences / SENASEM : 258 556 465 FC ;
 o Contrepartie / Projet d'appui à la relance et à la réhabilitation du secteur agricole PARRSA : 146 052 155 FC ;



Image de la culture des légumes

o Contrepartie / Programme de relance agricole dans la Province de l'équateur (PRAPE) : 266 251 971 FC;
 o Contrepartie/Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa : 75 425 488 FC;
 o Contrepartie/ appui à la formation des Ingénieurs et techniciens en Ress. Renov. : 75 425 488 FC;
 o Contrepartie / appui à l'amélioration de la production vivrière : 75 425 488 FC;

o Contrepartie / Programme de relance agricole dans la Province de l'équateur(PRAPE) : 50 283 658 FC
 o Contrepartie / Programme de relance agricole dans la Province Orientale (PRAPO) : 75 425 488 FC;
 o Contrepartie / Programme d'appui aux pôles d'approv. de Kinshasa : 193 621 984 FC;
 o Contrepartie/ Etude du Secteur Agricole : 50 283 658 FC.

- Investissements sur Ressources Extérieures : 564 033 195 338 FC pour :
 - o PARSSA, PIRAM, PAKIN;
 - o Etude de faisabilité des nouveaux sites pour implantation des parcs agro-industriels;
 - o appui à l'analyse de sol avant toute implantation des nouveaux parcs agro-

industriels ;

- o 101 238 486 563 FC: PROJET BUKANGA LONZO (Phase 3) ;
- o 3 537 308 775 FC: Fibre optique BUKANGA LONZO;
- o 365 912 400 000 FC: Kindu Agricultural Business Park;
- o 93 345 000 000 FC: LUIZA Agricultural Business Park.

Développement rural

- Contrepartie des Projets : 500 000 000 de FC pour :
 - o Contrepartie/UCAG/MINIDER : 87 000 000 FC;
 - o Contrepartie/ PAMOVI : 113 000 000 FC; Contrepartie/ Réhab. de bâtiments administratifs dans le cadre du projet PADIR : 200 000 000 FC;
 - o Contrepartie/ Développement Rural intégré de KITSHINI 100 000 000 FC;
- Investissements sur Ressources Extérieures : 2 500 000 000 FC
 - o 2 500 000 000 FC : Projet d'appui au développement des infrastructures rurales (PADIR).
- Investissements sur Ressources Propres : 59 122 672 FC pour Achat équipements

informatiques .

Energie et ressources hydrauliques

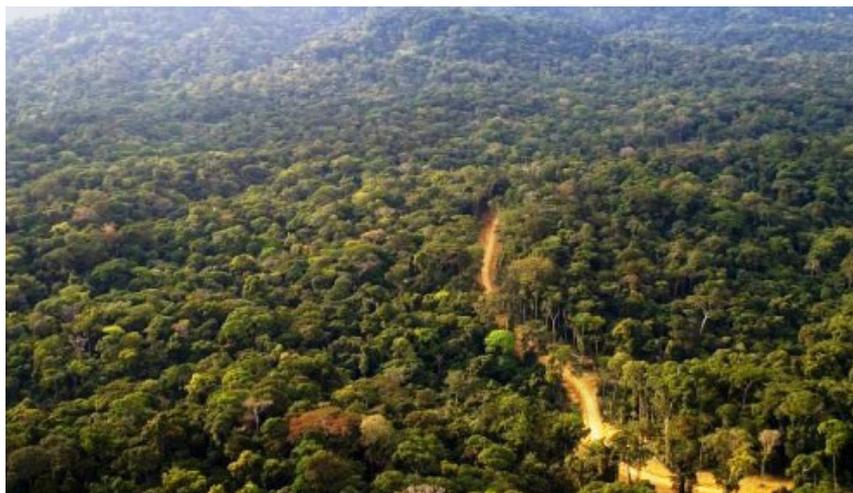
- Contrepartie des Projets : 3 277 473 635 de FC pour : étude sur l'électrification du monde rural ; programme de réhabilitation des infrastructures du Secrétariat général 129 066 150 FC ; programme de construction de nouvelles infrastructures du secrétariat général 1 576 999 950 FC ; programme de partenariat Public-Privé avec des investissements du secrétariat Général 472 550 000 FC ; programme de construction des nouvelles infrastructures de la GCK 637 399 097 FC ; programme de construction des nouvelles infrastructures de la REGIDESO 461 518 438 FC .

- Investissements sur Ressources Extérieures : 9 383 506 125FC repartis comme suit : 9 334 500 000 FC : Electricité /Eau BUKANGA LONZO ; 9 006 125 FC : Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques dans la région du centre (PRISE).

- Investissements sur Ressources Propres : 30 746 579 709 FC pour le développement du PROGRAMME Village Moderne (PROVIM) .

Environnement et développement durable

- Contrepartie des Projets : 1 500 594 342 Contrepartie/Don BAD/ Programme d'Investissement Forestier ; Contrepartie/Don FVC/ Fonds verts climats.
- Investissements sur Ressources Extérieures : 500 000 000 fc, repartis comme suit:
0500 000 000 FC : Don BM / Projet forêt et conservation de la nature (PFCN).
- Investissements sur Ressources Propres : 1 038 209 559 Divers équipements ;



Forêt du Bassin du Congo

Budget des Institutions de l'Etat en 2016



Parlement de la RDC

Institutions	Budget 2016	%
Présidence de la République	127 524 837 751 fc	1,75%
Primature	26 528 982 939 fc	0,36%
Vice-primature / intérieur et sécurité	1 142 465 230 fc	0,02%
Vice-Primature / PT-NTIC	1 142 465 210 fc	0,02%
Vice-primature / emploi, travail et prévoyance sociale	1 142 465 220 fc	0,02%
Chancellerie des ordres nationaux	3 429 689 269 fc	0,05%
Assemblée Nationale	174 310 627 934 fc	2,39%
Sénat	51 532 839 304 fc	0,71%
Pouvoir Judiciaire	130 575 728 504 fc	1,79%
Secrétariat Général du Gouvernement	2 643 944 778 FC	0,95
Commission Electorale Nationale Indépendante	572 748 983 271 fc	7,87%
Conseil Economique et Social	9 304 631 801 fc	0,13%
Conseil Supérieur de l'Audio-visuel et de la Communication	80 6 178 835 249 fc	0,08%
Commission Nationale des Droits de l'homme	8 180 575 021 fc	0,11%
Opposition politique	364 179 820 fc	0,01%
Total général	1.916.751.251.301	16,26